

COMMUNE DE LOGUIVY-PLOUGRAS

Compte-rendu du

CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 30 Septembre 2021

Présents : J.F. LE GALL, S. RUBEUS, N. GRELLEPOIX, Y. LE CREFF, P. LE BALCH, L. LE GUEN, D. LE GUEN, G. LAGADEC, A. LE FOLL, P. LE GALL. M. DUEDAL, C. CHAVANON, F. PICHOURON, B. LE GUYADER

Absent:

Secrétaire de séance : Pauline LE BALCH

Approbation du pacte financier et fiscal de solidarité pour le mandat 2020-2026

Le Maire présente au conseil municipal les ambitions du pacte fiscal et financier proposé par LTC.

S. RUBEUS explique les mécaniques financières qui sont à l'origine de ce projet. La DSC (dotation de solidarité rurale) compensera la raréfaction des « fonds de concours » actuels.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, par 0 voix POUR, 9 ABSTENTIONS et 5 voix CONTRE décide de ne pas approuver le Pacte Financier et Fiscal de LTC pour le mandat 2020-2026.

Cession de terrain à LTC pour la chaufferie bois

Dans le cadre de la construction d'une chaufferie bois il convient de céder au prix de 1€/m² un morceau de terrain à LTC sur la parcelle cadastrée (AB401 et AB49)
L'emprise du terrain est d'environ 182m² et sera confirmée par un bornage en fin de travaux, à la charge de LTC.

D. LE GUEN demande si la baraque de chantier installée sur l'emplacement camping car pour les travaux de chaufferie bois peut être déplacée. Une demande sera faite en ce sens.

Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition.

Devis convention d'honoraires Architecte pour la bibliothèque

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis concernant la convention d'honoraires proposée par le cabinet d'architecte de Charles GEFROY concernant la réhabilitation de l'ancien bureau de Poste en bibliothèque. Celle-ci s'élève à 9300.00€ HT.

A. LE FOLL demande pourquoi un autre devis n'a pas été consulté ? J.F. LE GALL répond que LTC a l'AMO et travaille avec ce cabinet d'architecte.

La proposition du cabinet d'architecte est acceptée par 12 voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 voix CONTRE

✚ Devis rénovation bibliothèque (sous réserve de réception de l'ensemble des devis)

Ce point sera traité au CM d'octobre après étude par la commission travaux.

✚ Devis de peinture à l'église suite au sinistre incendie

Suite au sinistre incendie à l'église des travaux d'embellissement sont à prévoir dans la sacristie. Un seul artisan a donné suite à notre demande de prix, Monsieur André BERNARD de PLOUNEVEZ-MOEDEC. Le devis s'élève à 1113.20€ HT.

L'assurance prendra en charge 708.00€

Le conseil municipal à l'unanimité valide ce devis.

✚ Devis illuminations de Noël

Y. LE CREFF présente au CM les devis des deux entreprises pour les achats des illuminations de Noël.

Le Maire soumet au conseil deux devis concernant les illuminations de Noël. M. DUEDAL déplore que les élus n'aient pas été consultés.

SOCIETE	PRIX HT
YESS	1975.10€
CDL	1989.98€

La proposition de l'entreprise YESS est retenue pour un montant de par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE.

✚ Devis location d'un TPE pour le gîte du Dresnay

Le conseil municipal à l'unanimité décide de créer un compte DFT auprès du Trésor Public et d'acquérir un TPE auprès de la société JDC pour un montant de 375.00€ HT la première année et ensuite un coût de maintenance de 130.00€ HT par année.

✚ Création d'un nouveau tarif au gîte du Dresnay

Le tarif pour une nuitée complète avec draps est actuellement de 280.00€. Le Maire propose au conseil municipal de réfléchir à un tarif de location du gîte complet sans les draps afin d'attirer une nouvelle clientèle.

M. DUEDAL propose de créer un tarif de location avec draps. Une réflexion sera menée au moment du vote des tarifs en 2022.

Provisoirement le conseil municipal à l'unanimité valide le tarif de 250,00€ la location du gîte complet sans les draps.

Projet éolien à Beg Ar Ch'a

Conformément à la demande adressée en mairie par la Préfecture le Maire invite le Conseil Municipal à émettre un avis sur la demande de la SAS Parc éolien de Beg Ar C'HRA afin d'implanter et exploiter un parc éolien constitué de quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur les communes de PLOUNEVEZ-MOEDEC et PLOUNERIN.

Le Maire présente également des projets à l'étude sur la commune de LOGUIVY-PLOUGRAS

Françoise PICHOURON se retire du vote étant concernée directement par ce projet.

Le conseil municipal par 13 voix POUR donne un avis favorable sur le projet éolien de la SAS par éolien de Beg Ar C'Hra.

- Questions diverses

* Le Maire informe qu'une réunion va se tenir avec PLOUGRAS concernant la cantine à 1 euro. De même une réunion se tiendra afin d'affiner la mutualisation.

* Le traitement mérule est achevé. Une commission travaux va être organisée.
(N. GRELLEPOIX)

* chaufferie bois : Le terrassement est terminé. La réception des travaux est prévue le 19/5/2022.

* Travaux bibliothèque : La commission travaux se réunira en présence de Madame César afin qu'elle fasse une présentation des devis.

* L'Entreprise LAGADEC remplace actuellement la canalisation vétuste dans le bourg et des nouveaux branchements d'eau ont été effectués. Les travaux seront terminés fin de semaine 40.

* Y. LE CREFF propose de mettre un article dans le journal pour la vente de l'ancien girobroyeur.

* A. LE FOLL pose la question de la suite donnée à l'installation d'un nouveau point d'eau en cas de feu. Le SDIS n'ayant pas donné suite, le projet est pour l'instant abandonné.

* M. DUEDAL expose les problèmes d'écoulement des eaux pluviales au Scojou. Cela a entraîné un creusement de la route et rend la circulation dangereuse. La commission voirie va se rendre sur place.

* M. DUEDAL demande un compte rendu de la visite du sous-préfet. Le maire lui a exposé les projets en cours et à venir.

Le Maire,
Jean-François LE GALL